

FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR D'HOPITAL

Document de référence : Référentiel métier de directeur d'hôpital

Fonctions (profil proposé)

Directeur/Directrice-adjoint(e) en charge des relations humaines

Cotation de la part fonctions de la PFR :

Cotation du poste :

- Classe normale : 2,6

- Hors classe : 2,7

Centre Hospitalier Jacques Cœur de Bourges

Adresse : 145 Av François Mitterrand – CS30010 - 18020 Bourges Cedex

Accès : du centre ville, prendre direction Nevers proche sortie de Bourges
ou par autoroute, accès par rocade, direction Nevers, puis Centre hospitalier

Personne à contacter : Monsieur Rémi FAUQUEMBERGUE, Directeur

Tél. secrétariat de direction : 02.48.48.48.52 - Mail Direction : direction@ch-bourges.fr

Présentation générale de l'établissement

Groupement hospitalier de Territoire du Cher :

◆ Etablissements membres du GHT :

- . Centre hospitalier Jacques-Cœur de Bourges, établissement support,
- . Centre hospitalier de Vierzon,
- . Centre hospitalier de Saint-Amand-Montrond,
- . Centre hospitalier de Sancerre (en direction commune),
- . Centre hospitalier Spécialisé George-Sand de Bourges.

◆ Pilotage d'activités à dimension territoriale :

- . Développement d'un dossier patient unique,
- . Déploiement d'un logiciel commun de Gestion du temps de travail
- . Direction commune avec le CH de Sancerre
- ◆ Budget : 1 280 744 € en 2022.

Centre hospitalier Jacques-Cœur de Bourges :

Hôpital de référence du Cher (environ 300 000 habitants), établissement support du GHT 18

- ◆ Projet d'établissement 2022-2026 : suivi de la mise en œuvre du projet d'établissement.
- ◆ Prochaine certification du CHJC programmée en septembre 2026.
- ◆ Présentation des services (rapport d'activité 2022) :
 - Nombre de lits : 920 (lits, postes et places dont EHPAD et USLD)
 - Nombre de journées d'hospitalisation : 257 691
 - Nombre de séjours : 45 978 (MCO) et 928 (SSR)
 - Naissances : 1 103
- ◆ Effectif : ETPR médicaux : 179 et ETPR non médicaux : 1 761
- ◆ Budget principal : 189 541 455 €
- ◆ Budgets annexes : GHT (1 280 744 €), DNA (10 100€), USLD (4 532 374 €), EHPAD (7 819 584 €), Accueil de jour gériatrique (395 696 €), Infirmiers à domicile (423 625 €), Equipe médico-sociale d'accompagnement et de soins en gérontologie (282 530 €), IFAS (969 934 €)

Centre hospitalier de Sancerre : Etablissement à vocation gériatrique (30 lits de SMR, 200 lits d'EHPAD, budget de 22 M€), membre du GHT 18, est placé depuis le 1^{er} avril en direction commune avec le Centre Hospitalier Jacques Cœur de Bourges.

Identification du poste

La Direction des Relations Humaines est implantée sur les sites de Jacques Cœur – Bourges Sancerre. Elle est composée de 14.5 agents. Parmi ces 14.5 agents, un AAH épaulé le directeur dans toutes les missions dévolues à la DRH, sur l'ensemble de la Direction commune.

Le DRH est également **directeur référent d'un pôle** de l'établissement.

La Direction des Ressources Humaines est organisée en plusieurs secteurs

Site Jacques-Coeur :

- Carrières et Gestion du temps de travail : 3 agents
- Paie et suivi budgétaire : 3 agents
- Absentéisme, maintien dans l'emploi, œuvres sociales : 2,5 agents
- Formation : 2 agents
- Secrétariat, instances, concours, recrutement, attractivité, QVCT, heures syndicales mutualisées : 1 agent
- Psychologue : 0,5
- Assistante sociale : 0,5

Site Sancerre :

- 2,5 agents chargés : des carrières et de la gestion du temps de travail, du recrutement, de l'attractivité et de la QVCT, de la Paie et suivi budgétaire, de l'absentéisme, du maintien dans l'emploi, des œuvres sociales, de la formation, du secrétariat, des concours, des affaires médicales, de la retraite, des statistiques, des enquêtes diverses, de la médecine du travail.

Position dans l'organigramme et la structure :

- Liaison hiérarchique : directeur-adjoint placé sous l'autorité immédiate du Chef d'Etablissement
- Autorité hiérarchique par délégation : personnels affectés dans les différentes fonctions de gestion pilotées par la Direction des ressources humaines (agents de la DRH, responsable standard/accueil, responsable des secrétariats médicaux, psychologues, cadre supérieure sage-femme, aumôniers)
- Liaisons fonctionnelles : avec l'ensemble des membres de l'équipe de direction et des directions fonctionnelles (notamment la Coordination Générale des Soins), les trios de pôles, les chefs de services, l'ensemble de l'encadrement, le service autonome de santé au travail, les organisations syndicales notamment (syndicat majoritaire CFDT, syndicat minoritaire CGT).
- Forte coopération induite avec les équipes DRH du Groupement hospitalier de territoire du Cher.

- **Missions du DRH**

Missions générales et permanentes :

- Le Directeur des ressources humaines élabore, met en œuvre et contrôle la politique de gestion des ressources humaines du CHJC, ce qui inclut le projet social, la politique de recrutement et de gestion de carrières, la politique en matière de formation et de développement des compétences en lien avec le GHT, l'accompagnement des réorganisations.
- Il définit la politique sociale, contribue à la qualité du dialogue social et à la promotion de la santé au travail et à la gestion et la prévention des risques professionnels en lien étroit avec le CHSCT.
- Il est responsable des dépenses de titre 1. A ce titre, il assure le suivi des effectifs et de la masse salariale et contribue au respect des grands équilibres budgétaires, en lien étroit avec la DAF.
- En lien avec la Direction des finances et le contrôle de gestion, il assure le suivi ETP du plan Invest'2026 du CHJC.
- Le DRH élabore en lien étroit avec la direction du personnel médical et la direction générale, une politique d'attractivité et de fidélisation innovante au profit des professionnels du centre hospitalier Jacques-cœur.

Les missions principales sont les suivantes :

- Déploiement de la stratégie en matière de ressources humaines qui repose sur les axes suivants : attractivité et fidélisation des personnels, gestion prévisionnelle de métiers et des compétences, qualité de vie au travail, dialogue social avec les organisations syndicales.

- Gestion des ressources humaines non-médicales et des sages-femmes : gestion et développement des compétences, recrutements, mouvements internes, évaluation professionnelle et développement des compétences.
- Anime et coordonne, en lien avec les DRH des établissements partis au GHT du Cher les actions de formation continue.
- Dialogue social : Présidence des CAPL, CAPD, et CCP, animation des commissions de formation, élaboration du bilan social, réunions régulières avec les OS. Préparer les CSE et F3SCT.
- Hygiène, sécurité, conditions de travail : élaboration du document unique et de la politique de prévention des risques professionnels
- Gestion des carrières et du temps de travail
- Gestion budgétaire : liquidation de ses factures et saisie des recettes RH, participation à l'élaboration de la SAE, de l'EPRD et suivi budgétaire.
- Management des professionnels de la DRH : projet de service en cours de rédaction

Missions spécifiques :

- Participation aux instances décisionnelles et consultatives de l'établissement
- Participation au positionnement stratégique de l'établissement sur le territoire de santé, dans le domaine des ressources humaines, notamment dans le cadre des coopérations avec les DRH des établissements partis au GHT (animation et participation à la Conférence Territoriale de Dialogue Social) mais également en lien avec les principaux employeurs du territoire et acteurs du développement de l'emploi et de l'attractivité du territoire (Bourges Vie Nouvelle, Berry Province, CCI, EGEE...)
- Participation au tour de garde administrative de Direction

Le DRH supervise :

- La préparation de la certification dans le champ des ressources humaines
- La mise en œuvre d'une politique du handicap avec le développement de l'emploi des personnes handicapées et la reconversion des personnels ayant des problèmes de santé.
- La réponse aux enquêtes internes, régionales et nationales
- La représentation de la direction aux réunions « Ressources Humaines » et groupes de travail sur le plan départemental et régional
- La modernisation des process RH en lien avec les orientations du projet d'établissement et du projet de service.

Compétences requises / prévues

. Compétences :

Doté d'une bonne capacité en conduite de projets sur le champ des ressources humaines, le directeur adjoint est un animateur d'équipes, capable de s'investir et de collaborer avec l'ensemble des directions fonctionnelles et notamment la direction des soins.

Poste à fort contenu stratégique et technique.

Connaissances particulières requises :

- Connaissances relatives à la FPH et aux statuts (éléments statutaires)
- Management de projet, méthodologie d'accompagnement et de développement des organisations et conduite du changement
- Management d'équipe
- Conduite et animation de réunions
- Techniques de recrutement
- Maîtrise de la gestion budgétaire, notamment des effectifs.

Qualités professionnelles requises :

- Capacité à travailler en équipe
- Aptitude à l'écoute, au dialogue social, à la négociation, sens relationnel,
- Rigueur d'analyse, méthode, disponibilité,
- Capacité à exercer en autonomie tout en rendant compte de son action.
- Capacité à définir, conduire et évaluer la politique relative à son domaine de compétence
- Capacité à négocier, fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances individuelles et collectives,
- Aptitude à Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation
- Capacité à valoriser les compétences de ses collaborateurs

Autres

Contraintes et avantages liés au poste :

Participation aux gardes de direction

Exercice des fonctions sur plusieurs sites au sein du département

Déplacements ponctuels
